

Agression au Centre de Détention : Le Binôme évite le Pire !

Le 10 Octobre 2026.

Ce vendredi 9 octobre 2026, le binôme 0 et 1 CD est intervenu, suite à un signalement pour tapage dans une cellule du Centre de Détention.

Lors de l'ouverture, l'occupant s'est immédiatement montré menaçant et agressif envers les agents, refusant les rappels à l'ordre concernant le déroulement des mouvements.

Malgré les tentatives des agents pour apaiser la situation et rappeler le règlement, l'individu a bloqué la porte, bousculé un agent au niveau du torse et proféré des insultes, des menaces et des crachats au visage.

Grâce à leur réactivité et à leur professionnalisme, les agents en **binôme** ont su maîtriser la situation en attendant l'arrivée des renforts.

Face à la gravité des faits, et l'arrivée des gradés sur place, il a été prononcé un placement immédiat en cellule disciplinaire.

Cet incident rappelle une nouvelle fois toute l'importance du dispositif « **Surveillant acteur** », imaginé et mis en place au sein de notre établissement par nos prédécesseurs.

Grâce à cette organisation et au travail en équipe, le pire a une nouvelle fois pu être évité. Elle permet de renforcer la sécurité des personnels, de favoriser une intervention rapide en cas de difficulté et surtout, de garantir qu'aucun agent ne se retrouve isolé face à la violence.

La sécurité des personnels ne doit jamais être une option. Le dispositif « **Surveillant acteur** » démontre chaque jour que l'organisation du travail et la présence collective sont des éléments indispensables pour protéger celles et ceux qui assurent quotidiennement la sécurité de notre établissement.

Le bureau local **UFAP UNSa Justice de Varennes le Grand**, apporte tout son soutien à notre collègue, victime de cette lâche agression et l'accompagnera dans toutes les démarches qu'il entreprendra.

Le bureau local **UFAP UNSa Justice de Varennes le Grand**, rappelle avec force à l'Administration Pénitentiaire qu'il est indispensable de généraliser le service en binôme à l'ensemble des établissements afin de garantir la sécurité des personnels.

Le secrétaire Local

Samuel BEUGNY